

L'engagement du territoire au cœur des transitions écologiques et économiques

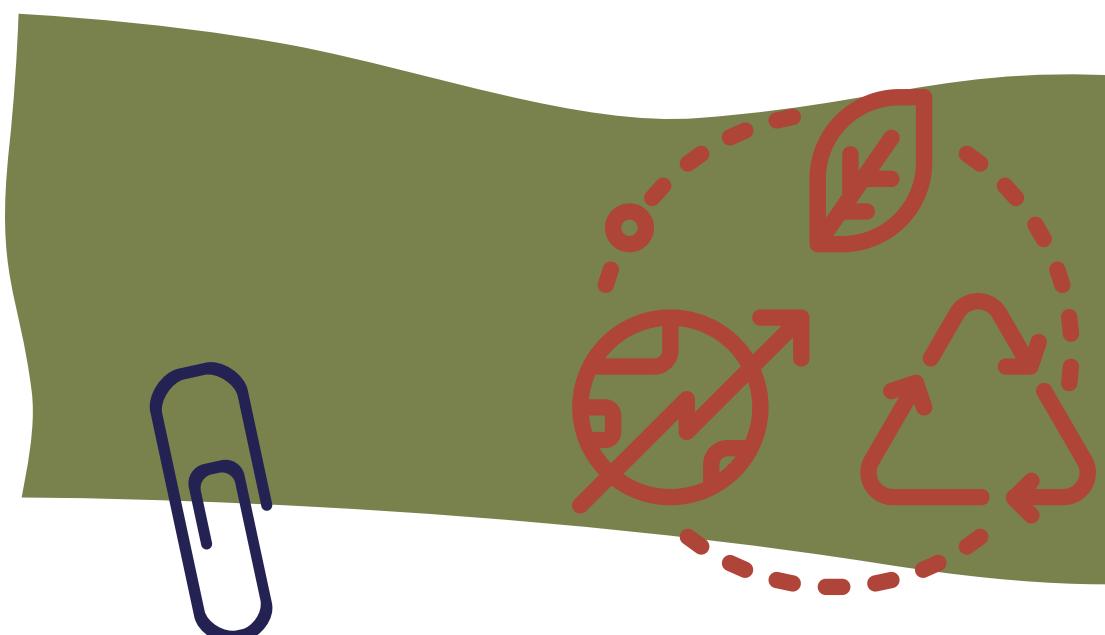
Transitions écologiques

Cet enjeu transversal vise la mise en œuvre concrète et territorialisée des grandes décisions inscrites dans les traités internationaux et dans de nombreuses lois promulguées récemment (depuis la loi Biodiversité jusqu'à celle portant sur le Climat et la résilience).

Cet engagement au cœur des transitions, attendu et souhaité, devra s'appuyer à la fois sur le développement agricole et la mutation des systèmes d'exploitation, sur la gestion des patrimoines et la préservation des fragilités naturelles comme culturelles et paysagères, tout comme sur une nouvelle gestion de l'eau et sa capacité à accroître la biodiversité sans déstructurer le patrimoine paysager.

La question énergétique ne pourra pas être ignorée sur ce territoire bressan qui présente de nombreuses qualités pour s'envisager aussi comme producteurs d'énergies vertes (méthanisation, photovoltaïque, bois plaquette) et pourvoyeurs d'économies d'énergies et de sobriété énergétique (rénovation des bâtiments...). Cette question énergétique porte aussi en elle l'enjeu des mobilités sur un territoire dominé par la voiture individuelle et renvoie à l'aménagement.

Bref, cet enjeu transversal de la transition écologique (climat et biodiversité) concernera tous les volets de l'enjeu stratégique (agriculture, eau, aménagement/patrimoine).



Transitions économiques

Consolider les activités économiques locales - commerciale, industrielle et artisanale locale - dans un contexte de transition énergétique vers des modèles décarbonés, développer les proximités territoriales, constituent des enjeux à relever pour l'avenir de l'économie locale.

Le Parc jouera un rôle pour accompagner les acteurs dans la transition, les mettre en réseau, expérimenter, les soutenir dans cette transition, en lien avec les chambres consulaires notamment.

